

09-07-1602, Pierre Cappeau, f°144 r°

N°85

Testament de Cappitaine Remy de Baumes de Saint Remy

.... Cappitaine Remy de Baumes, bourgeois, lègue

– à Remy de Baumes, fils de Nicolas de Baumes, son nepveu et filleul

– à Damoiselle Bielle Fléchonne, sa femme

– héritiers universels, Nicolas et Baltazar de Baumes, le vieux, ses frères, bourgeois dudit Saint Remy et Jacques Navarry, son nepveu, aussi bourgeois de ladite ville

10-06-1607, Pierre Cappeau, f°132 r°

N°408

Mariage faict et passé entre Paul Dallen, d'une part, et Loyse d'Andrée de Saint Remy, d'autre

... entre Sire Paul Dallen, bourgeois, fils légitime et naturel de Sire Jean Dallen, bourgeois de la présente ville de Saint Remy, et Damoyselle Catherine de Paul, mariés de ceste ville de Saint Remy, d'une part, et Damoyselle Loyse d'Andrée, fille légitime et naturelle de Sire Pierre André, bourgeois, et Damoiselle Florimonde de Fléchon, elle vivante mariés dudit Saint Remy, d'autre

25-05-1611, Sébastien Lyons, f°19 r°

N°128

Achept d'une terre, pred et vigne en faveur de Jacques Navarry, bourgeois

... estably en sa personne, Jehan Fléchon, filz de Gabriel, mesnager du lieu des Baulx, lequel tant à son propre et au nom de Nicollas, son frère, et tous deux héritiers universels des biens et droictz de feu Marie Grougnarde, leur mère, a icelluy Jehan, de son dit père, avec la ... et permission d'icelluy et avec promesse de fere , rattiffier, authorizer et confirmer cest acte en sa meilleure forme

Cependant, tant à son nom que de son dit frère, de son gré et bonne vollonté, pour luy et les siens à l'advenir et pour se descharger des obligations qu'il a passé envers Bertran Laugier, mesnager demeurant en Crau, terroir de la ville d'Arles, son beau frère, mary de Loyse fléchonne, sa sœur, au contrault de leur mariage receu par Me Salomé, notaire royal dudit lieu des Baulx, en datte du seize novembre (mil) six cens neuf a vendu et vend à Cappitaine Jacques Navarry, son honcle dudit Saint Remy

26-06-1616, Paul Bertrand, f°545 r°

N°95

Mariage faict et passé entre Paul d'Achard, Sgr d'Espenel, et Damoyselle Loyse Fléchonne

.... Paul d'Achard, Sgr d'Espenel, filz légitime et naturel à feu noble Pierre d'Achard, Sgr d'Espenel et Damoiselle Catherine Laplace, quand vivoiynt mariés, habitants de la ville de Saint Remy, d'une part et Loyse Fléchonne, fille légitime et naturelle à feu André Fléchon, quand vivoyt bourgeois de ladite ville et Damoiselle Blanche Fornelle, d'autre

.... establys en leurs personnes lesdits Sgr d'Espenel et Damoyselle Loyse Fléchonne, mariés et espoux

.... establye ladite Damoyselle Blanche Fornelle (la mère de Loyse Fléchonne)

24-09-1616, Paul Bertrand, f°710 v°

N°93

Testament de Jean Fléchon

... estably en sa personne, Jean Fléchon, filz à feu André Fléchon, quand vivoyt bourgeois, habitant de ladite ville, lequel ... lègue ...

– à Damoyselle Blanche Fournelle, sa mère

– à Perrette Fléchonne, sa sœur

– à , filz de et de Sibille Fléchonne, sa sœur

– héritiers universels Paul et Marguerite Fléchonne, ses frère et sœur

02-07-1624, Paul Bertrand, f°454 v°

N°88

Testament de Sibille Fléchonne

... establye en sa personne, honneste femme Sibille Fléchonne, femme à François de Roquiny, bourgeois de ladite ville, laquelle lègue à son mary ... à Jean, Marguerite, Louise, Jeanne et Bielle Roquiny, ses fils et filles ...

17-06-1629, Paul Bertrand, f°762 v°

N°94

Testament d'Honnorade Fléchonne

... establye en sa personne, Dame Honnorade Fléchonne, femme à Jacques Navarry, bourgeois de ladite ville, laquelle lègue

– à Jacques Navarry, son mary

– héritier universel, François Jacques Navarry, son fils

20-12-1641, Paul Bertrand, f°290 r°

N°89

Testament de Perrette Fléchonne

... étably en sa personne, Perrette Fléchonne, filhe légitime et naturelle de feu André Fléchon, bourgeois et Damoysselle Blanche Fournelle, vivant mariés, habitans de ladite ville, laquelle lègue

– à Damoysselles Loyse et Sibille Fléchonne, ses sœurs

– héritier universel, Paul Fléchon, son frère

07-09-1644, Daniel Lyons, f°389 v°

N°99

Achept pour Pol Fléchon contre Isabeau David

... establie Damoysselle Isabeau de David du lieu de Gordes, vefve à feu Barthélemy Chabran, vivant apotiquaire, laquelle ... a vendu à Pol Fléchon, bourgeois de ladite ville

12-11-1647, Jean Badinenc, f°385 r°

N°92

Vente de biens faicte par Pierre Dallen, bourgeois, le vieux, en faveur de Sieur Nicolas Fléchon des Baux

... estably personnellement, Sieur Nicolas Fléchon des Baux, lequel, de son gré, a confessé debvoir au Sieur Pierre Dallen, bourgeois, le vieux, de la ville de Saint Remy, présent, stipulant et acceptant la somme de cinq cens vingt cinq livres

11-08-1654, Jean Bertrand, f°319 v°

N°90

Acquit pour Nicolas Fléchon contre Pierre Dallen, vieux

... estably en personne, Pierre Dallen vieux, bourgeois de ladite ville, lequel, de son gré, a confessé avoir receu de Nicolas Fléchon, bourgeois des Baux, absent, Jean Antoine Fléchon, son filz, pour luy stipulant et acceptant la somme de cent livres, à compte du cappital de cinq centz vingt cinq livres que ledit Fléchon est obligé audit Dallen par acte de feu Me Badinenc, notaire, du douze novembre 1647

22-08-1655, Jean Bertrand, f°383 r°

N°91

Acquit pour Nicolas Fléchon contre Pierre Dallen vieux, bourgeois

Cf acte de Jean Bertrand du 11-08-1654, f°319 v° idem pour une somme de vingt cinq livres

18-07-1658, Antoine Rouget, f°42 r°

N°100

Mariage entre Jean Anthoine Fléchon et Anne Desvignes

.. entre honeste filz, Jean Anthoyne Fléchon, filz légitime et naturel de Nicolas Fléchon, bourgeois du Marquizat des Baux et de Isabeau Silvestre, mariés d'une part et honeste fille, Anne Desvignes, fille légitime et naturelle de feux Jean Desvignes, Me conficeur de la ville d'Avignon et Pierre Gastinelle, aussi maryés en leur vivant, d'autre

... ledit Fléchon avec l'adcistance de ses père et mère, ladite Desvignes avec l'adcistance et consentement de Messire Charles Gastinel, prestre et bénéficiere en l'église Saint Agricole de la ville d'Avignon, de Pierre Gastinel, bourgeois dudit Avignon, son oncle maternel (Nicolas Fléchon leur donne le 1/5 de ses biens en dot)

14-10-1662, de Bezieux, Arles, f°406 r°, AD13, 404E 1005

N°552

Achept de bastiment et terres pour Jean Pelissier, marchand de Saint Remy, passé par Dlle Jeanne Drivet, vefve

... establye en personne Damoysselle Jeanne Drivet, vefve et héritière testamentaire de Me Daniel Pistoris, docteur en médecine dudict Arles, appert du testemant receu par moy, notaire, depuis environ 9 ans, laquelle ... a vandu ... à Jean Pelissier, marchand de la ville de Saint Remy ... toutes les terres et bastiment qu'elle possède en vertu de 2 collocations qu'elle a faictes sur les biens de Jean Mazet, bourgeois dudict Saint Remy, l'une du 09-10-1656 et l'autre en l'année 59 ou 60, enregistrées rières le greffe des collocation dudict Saint Remy, à la réserve d'une terre scituée au terroir dudict Saint Remy, quartier de Borborel, qu'elle a, depuis ladite collocation, vandue audit Pellissier, achepteur, consistant lesdits biens restantz desdictes collocation en un bastiment de 2 membres, l'un bas et l'autre hault, et un pignonier, et en 7 saulmées et 1/2 terres, comprins le rellart et plateforme dudict mas, et autrement quoy que contiennent plus ou moins dans ses bornes et limites dont ledit Pelissier dict en estre informé pour en estre depuis le rentier, scituées au mesme terroir de Saint Remy, divisées en 2 quartiers, l'un apellé Largilié et l'autre la Font de Laurigue, confrontant celle de Largilié, du levant terre de Louis Bourdellon et vigne de Giraud Guio, du couchant le chemin d'Avignon, du midy la réalade, du septantrion terre de Jean Mauron; les autres 3 terres du quartier de Laurigue, l'une confronte du levant terre de Pol Fléchon, du couchant et midy terre restant audit Mazet, du septantrion la Crau; et les autres 2 confrontent la draye alant au susdit bastiment, du couchant et midy la réalade et terre de Louis

Bourdellon et vignes de Barthélemy Bourdellon, estant lesdictes 2 terres séparées par un fossé, du septantrion terre restante audit Mazet;et soubz les mesmes confrons, quartiers, limites et contenances portées par lesdictes collocations, ausquelles collocations elle a esté maintenue par arrest rendu en contradictoire jugement du 18-02-1659, et avec tout ce que dans ledict bastiment et terres se treuvera planté, radigué et enterré, ses entrées et issues, droictz et appartenances quelconques moyenant le prix et somme universelle de 1800 #

26-07-1664, Antoine Rouget, f°556 v°

N°98

Quittance pour Léon et Guillaume de Laudun, bourgeois, contre Pol Fléchon, aussi bourgeois

... estably en personne Pol Fléchon, bourgeois dudit Saint Remy, lequel

22-12-1664, Jean Bertrand, f°502 r°

N°96

Testament de Paul Fléchon, bourgeois

... personnellement estably, Paul Fléchon, bourgeois, lequel lègue

– à Jean Pierre et Guillen Gaillards, frères, ses nepveux, enfants de Claude, bourgeois de Saint Andiol et de feu Marguerite Roquiny, sa niepce

– à Anne Gaillarde, pareillement fille dudit Claude et de ladite feu Marguerite Roquiny, aussy sa niepce

– héritier général et particulier, Charles Gaillard, bourgeois dudit Saint Andiol, fils de Claude et Marguerite

09-02-1665, Jean Bertrand, f°71 v°

N°135

Mariage entre Charles Gaillard, bourgeois et Dlle Marie Feautrière

.... entre discret jeune homme, Charles Gaillard, bourgeois de Saint Andiol, filz légitime et naturel de Claude, aussj bourgeois et feu Marguerite Roquiny, au vivant d'icelle, mariés dudit Saint Andiol, d'une part, et honneste fille Damoysselle Marie Feautrière, aussj fille légitime et naturelle de Daniel Feautrier, bourgeois de ceste ville et Dlle Anthoinete Jaisse, mariés de ladite ville, d'autre

ledit Gaillard avec la présence et consentement de sondit père et ladite Feautrière avec la présence et consentement de ses dits père et mère, Me Jacques Feautrier, aussj notaire royal, son frère, Jacques Feautrier, bourgeois, son oncle paternel ...

(l'héritage de Paul Fléchon, testament du 22-12-1664, Jean Bertrand, apparait dans la dot)

16-11-1675, Antoine Rouget, f°299 v°

N°97

Debte pour Damoysselle Françoise d'Archimbaud contre Claude Fléchon

... estably Claude Fléchon, mesnager, habitant à présent au lieu de Noves, lequel